

Marie Moret à Henri Buridant, 26 décembre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation3 p. (47v, 48r, 49r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 26 décembre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53009>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [26 décembre 1897](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

Résumé Remercie Buridant de sa lettre du 23 décembre 1897 et de ses divers envois. Marie Buridant malade ; Marie Moret lui a envoyé une image la veille [25 décembre 1897]. Rappelle à Buridant de lui envoyer rapidement à Nîmes les cartes et lettres reçues au Familistère. Messieurs Pierquet, Moyat, Rousselle, madame Allart et Colin et Cie (à Guise et à Laeken) sont à ajouter au registre des services gratuits du *Devoir*. Envoie 50 F à Buridant pour les échéances de janvier 1898. Sur l'envoi du compte rendu de l'assemblée générale de la Société du Familistère pour 1896-1897 à monsieur Daudé.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Amitié](#), [Famille](#), [Finances personnelles](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Allart \[madame\]](#)
- [Buridant, Marie \(1887-1963\)](#)
- [Daudé \[monsieur\]](#)
- [Moyat \[monsieur\]](#)
- [Pierquet, Jean-Baptiste \(1820-1899\)](#)
- [Rousselle \[monsieur\]](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 1897. Extrait du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 21, 1897, p. 648-679. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.21/649/100/770/0/0>, consulté le 25 septembre 2021]

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

114

Nîmes 9^e X^e 1897

Mon cher Buridant.

Merci de votre lettre du 25^e et de tous
vos intéressants détails. Nous avons bien reçu
aussi tout ce que vous mentionnez.

Quoi notre chère enfant a été malade !
Nous espérons que votre prochaine lettre
nous la dira pleinement remise. Je me
suis donné le plaisir, hier, de lui adresser
une image en plans et agrémentée de
transparencs pour reçus coloris, qu'on
met l'image devant la lumière.

J'ai fait recommander l'envoi, car
nous voici à la période des encombre-
ments postaux, des retards de courrier,
et des erreurs faciles.

Comme tous les ans, nous comptons
sur vos bons soins touchant les cartes
et envoiés qui peuvent nous être nécessaires
et que vous saurez bien nous retourner
aussitôt que cela ne nous causera pas
à nous-mêmes de dérangements; afin que

— nous ne soyons pas trop longtemps à répondre.

— Le cher Monsieur Ourquet ! Il y a longtemps que je vous aurais bien écrit de lui servir le Dévair, si j'avais cru que ce ne serait pas trop de fatiguer pour lui de le lire. Servez le lui donc demain.

— Merci de votre éclaircissement sur les mas distribués ; et aussi de votre accusé de réception du Dévair de décembre et des étiquettes.

— Oui, porter aux services gratuits Madame Allard, M. Moyet, Brusselle et Céline, née à Guise et à Laeken.

— Dans note de vos encassemens. Tenant compte de votre répétition touchant les échéances de Janvier, je vous adresse ci-joint seulement 50 francs. dès que vous aurez le temps, au cours de la prochaine quinzaine de Janvier, je vous serai obligé de m'adresser l'état de notre compte au 31 décembre courant.

- Encore pour les renseignements
sur l'état municipal. ⁴⁹ 50
- M. Daudé je suppose que le compte
rendu de l'Assemblée générale exercice
90 91^e envoyé par nous est celui
réalisé en brochure. Car il n'y a
pas à nous répondre de nos demandes
& devoir pour ces sortes de demandes,
ceci n'est dans ces cas particulièrement
utile ou intéressant. Merci de ce que
vous avez fait en cette occasion.

Cher Buridant, nous aussi embrassons
avec le fond du cœur et vous envoyons
à tous nos meilleures amitiés. Prétez
si vous plait nos affectueux sauveurs
de personnes habituées, et à M. Pichot
en lui remettant un Denis de Sécombe.

Bien cordialement

M. Gaden